

Association [AQOB24](#)

Résidence Les Diagonales A17 – 16 rue Merlandou

24100 Bergerac

Règlement

Du Vide Grenier Du Samedi 26 Septembre 2026

A la fête du quartier

Centre Social GERMAINE TILLION BERGERAC

Emplacements

La surface allouée est de minimum 2m au prix de 3€ le mètre pour la journée. Possibilité de réserver plusieurs mètres. Ces emplacements sont vides et délimités. L'attribution des emplacements sera faite à partir de leur confirmation.

Horaire

Les exposants pourront venir s'installer à partir de 6h00.

L'ouverture au public se fera de 8h00 à 17h00.

Inscription avant le 20 septembre 2026 :

L'inscription sera ferme et définitive dès réception du dossier d'inscription complet et avant le 20 septembre 2026. Aucun remboursement ne pourra être réclamé.

Il n'y aura pas d'inscription possible sans un dossier complet. Remplir l'attestation jointe et joindre la photocopie de la pièce d'identité.

Le chèque sera remis à l'encaissement le 26 septembre 2026.

N'oubliez pas votre pièce d'identité.

Un parking exposant sera à disposition.

ASSURANCE

Les exposants dégagent l'association [AQOB24](#) de toute responsabilité et notamment en ce qui concerne les risques aux marchandises exposées (vol, détérioration, aléas climatiques etc....)

MONTAGE ET DEMONTAGE DES STANDS

L'installation se fera à partir du samedi 26 septembre 6h.

Le remballage se fera le samedi 26 septembre à partir de 17h00.

Attention : Les exposants devront laisser l'emplacement mis à leur disposition propre.

Bulletin d'inscription du Vide Grenier

Du samedi 26 septembre 2026

A compléter avec soin et à retourner avec votre règlement avant le 20 septembre 2026 à l'adresse suivante :

AQOB24, 16 rue Merlandou – Résidence les Diagonales A/17 - 24100 Bergerac

Précisez la situation : ☐ Professionnel ☐ Particulier

Je soussigné(e) Madame / Monsieur (Nom et Prénom) _____

Représentant la société / Association (Raison sociale) : _____

N° de registre du commerce des métiers : _____ de : _____

Dont le siège est au (adresse) : _____

CP : _____ Ville : _____

Ayant la fonction de : _____ dans la personne morale.

Adresse du représentant : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél. : _____ E- Mail : _____

Pour confirmation de l'inscription :

Titulaire de la pièce d'identité n° _____

Délivrée le : _____ Par : _____

N° d'immatriculation du ou des véhicule(s) : _____

Déclare sur l'honneur :

- Être soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce
- Tenir un régime d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du code pénal)
- Reconnaît avoir pris connaissance du règlement du vide grenier et en accepte les termes

Prix : 3€ le mètre linéaire minimum 2 mètres

Ci-joint le règlement de € pour l'emplacement d'une longueur de mètres.

Précisez le mode de règlement (à l'ordre de l'association AQOB24).

Bulletin devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre déposé en Mairie de Bergerac.

Fait à : _____ Date : _____

Signature :

Bonne Journée et Bonne Vente